

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

L'an **deux mille vingt-et-un**, le lundi 26 juillet, à 18h00, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle de conférence de l'ex-communauté de communes - 29 Place de l'Hôtel de Ville à Condé en Normandie, sous la présidence de Madame Valérie DESQUESNE, Maire. La convocation individuelle, l'ordre du jour et la note de synthèse ont été adressés aux conseillers municipaux le mardi 20 juillet 2021. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la mairie le mardi 20 juillet 2021

Sont présents les conseillers municipaux suivants : Godwill BABALAO, Benoît BALAIS, Patrick BILLARD, Laëtitia BOISSÉE, Catherine CAILLY, Nathalie COLLIBEAUX, Pascal DALIGAULT, Sylvain DELANGE, Valérie DESQUESNE, Patrick FENOUIL, Sylvain GASCOUIN, Jean-Daniel GOUDIER, Brigitte LAIR, Nadine LECHATELLIER, Alain LEQUERTIER, Patrice MÈCHE, Hervé PONDEMER.

Ont donné pouvoir :

- Xavier ANCKAERT a donné pouvoir à Brigitte LAIR
- Pascal BILLARD a donné pouvoir à Patrick BILLARD
- Nathalie BOUILLARD a donné pouvoir à Jean-Daniel GOUDIER
- Valérie CATHERINE a donné pouvoir à Pascal DALIGAULT
- Flavien DELETRE a donné pouvoir à Pascal DALIGAULT
- Florence DUQUESNE à Valérie DESQUESNE
- Najat LEMERAY à Nathalie COLLIBEAUX
- Isabelle LEPESTEUR a donné pouvoir à Alain LEQUERTIER
- Anne ROELANDT à Nadine LECHATELLIER

Accusé de réception en préfecture
014-200056877-20210726-21_03631-DE
Date de télétransmission : 30/07/2021
Date de réception préfecture : 30/07/2021

Absents excusés :

- Flavien DELÉTRE
- Patrick FENOUIL
- Sandrine SIMÉON

Nombre de conseillers	Vote à l'unanimité	Nature de l'acte : 7-5-1
- en exercice : 29	- pour : 26	Télétransmission au contrôle de légalité le :
- présents : 17	- contre : 0	Publication le
- votants : 26	- abstention : 0	
Secrétaire de séance : Benoît BALAIS		
Le compte-rendu du conseil municipal du 21 juin 2021 a été adopté à l'unanimité		

DÉL-2021/094 – Appel à projet du Conseil Départemental, résidence d'artiste dans le Calvados : réactiver le lien social

Dans le cadre du plan national en faveur de l'éducation artistique et culturelle, la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) de Normandie, le rectorat de l'Académie de Normandie, les directions des services départementaux de l'Éducation nationale du Calvados et le Département du Calvados sont partenaires pour la mise en place des jumelages-résidences d'artistes et de résidences triennales territoriales dans les collèges, agissant sur le temps scolaire.

Une attention particulière est portée à la dimension numérique et à l'ouverture interdisciplinaire des projets ainsi qu'au croisement de différentes disciplines artistiques.

Public concerné : collèges publics et privés, de la 6^e à la 3^e.

Jumelages-Résidences d'artistes

Objectifs :

Accueillir des artistes en résidence, favoriser la rencontre avec les artistes, les professionnels de la culture, des médias et de l'information ;

Favoriser l'ouverture culturelle, le parcours d'éducation artistique et culturelle et la découverte du processus de création ;

Inciter à la fréquentation des lieux de création et de diffusion artistiques ou patrimoniaux du territoire ;

Placer les publics en tant qu'acteurs responsables et non en consommateurs de culture ;

Élaborer un projet artistique, culturel et pédagogique cohérent en lien avec le numérique.

Présentation et mode d'emploi :

Le jumelage-résidence d'artiste est un dispositif annuel de partenariat en éducation artistique, culturelle et numérique.

Le projet doit s'inscrire dans le parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève (rencontrer, pratiquer, connaître).

- Les artistes doivent être au minimum présents deux semaines dans l'établissement.
- Le montant des aides départementales varie selon la nature du projet.
- Les établissements prioritaires sont les établissements en REP et situés dans les zones de faible densité (milieu rural).

Projet :

Réactiver le lien social avec Clémence VAZARD, artiste plasticienne

Du 13 novembre au 11 décembre 2021 à l'Atelier –Médiathèque –Musée de Condé en Normandie

Objectifs :

- Découvrir une pratique accessible à tous,
- Etablir un rapport privilégié avec l'art
- Activer le lien social

Publics et partenaires :

Séniors : avec les Tricotines

Adultes : avec le Foyer des Basses-Lande, les bénévoles de la média, le Bibliotacot...

Adolescents : avec le Local Ados, le collège Dumont d'Urville et le Lycée Charles Tellier

Famille : avec le Centre-médico-social, la Croix Rouge

Actions menées :

Exposition : mon premier harcèlement du 16 novembre au 5 décembre 2021, installation visuelle et sonore de l'artiste

Ateliers : développer sa créativité ensemble

Fresque collaborative

Budget :

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Interventions artiste 27 heures	2 295 €	Département du Calvados	3 045 €
Location exposition	500 €	Commune	1 000 €
Matériel	250 €		
Transports	350 €		
Frais de restauration	450 €		
Frais annexes	200 €		
Total	4 045 €	Total	4 045 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ,

- **SOLLICITE** une subvention du Conseil Départemental et de la DRAC.
- **AUTORISE** Madame le Maire ou son représentant à signer tous documents nécessaires

Extrait certifié conforme,

à Condé-en-Normandie, le 26 juillet 2021

Le Maire,

Valérie DESQUESNE

